



...tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)... tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)... tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)...

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 11 juillet 2011

### L'Europe coupable de destructions illégales d'oiseaux !

**La Convention de Berne et le gouvernement chypriote ont organisé une conférence européenne sur les destructions illégales d'oiseaux sauvages, du 6 au 8 juillet à Chypre. A cette occasion, BirdLife International\* a présenté un rapport\*\* accablant sur ces pratiques dans 38 Etats européens. Les exemples français ne manquent pas. La France s'illustre ainsi par le braconnage des ortolans et des pinsons, l'empoisonnement du milan royal et la destruction de nichées de busards. Cette rencontre est l'occasion de rappeler que ces crimes restent impunis et que ces pratiques d'un autre âge doivent cesser !**

Plusieurs points ressortent de ce rapport :

- plus de 81 espèces d'oiseaux protégées, depuis plus de 30 ans, restent victimes de crimes délibérés ;
- ces crimes sont répandus dans la majorité des Etats européens et ne sont pas le seul apanage des pays méditerranéens ;
- les pays les plus touchés sont : l'Espagne, l'Italie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la Roumanie ;
- ils sont suivis de la France, de l'Allemagne, de la Bulgarie, de la Slovaquie, de l'Ukraine, de la Grèce, du Royaume-Uni, du Portugal et du Danemark ;
- les entorses à la loi sont nombreuses : capture dans les aires protégées, en dehors des périodes autorisées, par des personnes non compétentes ;
- les motivations affichées sont multiples : consommation, collections (trophées, œufs, oiseau d'ornement), contrôle des populations, trafic ;
- les moyens employés sont souvent choquants : empoisonnement, tir ...

La créativité de ceux qui enfreignent la loi pour tuer un oiseau est consternante ! Les oiseaux sont tués, capturés, attrapés avec des filets, piégés ou collés sur des bâtons de glu...

La France n'est pas en reste puisque, chaque année en Aquitaine, de la mi-août à fin septembre, 30 000 à 50 000 bruants ortolans sont capturés pour être mangés ! Or, cette espèce, protégée depuis 1999, est en déclin dans quasiment tous les pays d'Europe. Pourtant, 1 200 braconniers continuent à capturer chaque année l'équivalent des populations nicheuses du Benelux, de l'Allemagne, du Danemark, de la Tchéquie, de l'Autriche et de la Slovaquie réunies !

Depuis maintenant près de six ans, la LPO se déplace dans les Landes pour dénoncer ce braconnage souvent lucratif (un individu peut être vendu entre 100 et 150 euros), toléré par l'Etat alors que le Ministère en charge de l'Ecologie invoque chaque année le principe de « tolérance zéro ». En 2010, la LPO a ainsi déposé une dizaine de plaintes qui n'ont débouché que sur des sanctions modestes et non dissuasives.

D'autres petits passereaux (chardonnerets, rougegorges, pinsons des arbres et du Nord, verdiers), eux aussi protégés par la loi, sont victimes d'un braconnage plus largement pratiqué, également, dans le Sud Ouest de notre pays. Ce dernier pourrait s'étendre encore si les ortolans, capturés en grand nombre, viennent à manquer.



REPRÉSENTANT OFFICIEL

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)  
Association reconnue d'utilité publique



...tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)... ...tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)... ...tous nos communiqués sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)...

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La LPO se mobilise également pour faire cesser l'empoisonnement du milan royal, protégé depuis 1972. Notre association constate, en effet, une recrudescence de découvertes de cadavres intoxiqués avec des substances bien souvent interdites en France (comme le carbofuran). Pas moins de 36 cadavres ont été collectés en 2010 tandis que 22 autres ont déjà été découverts depuis le début de l'année 2011 !

Or, dans notre pays, le milan royal figure sur la liste rouge au titre des espèces vulnérables (2 700 couples en 2008) et au niveau mondial, parmi les espèces quasi-menacées.

En 2010 et 2011, la LPO a porté plainte et s'est constituée partie civile à 7 reprises mais aucun des jugements n'a abouti à des sanctions dissuasives pour les auteurs de ces faits délictueux pourtant passibles de 15 000 € d'amende et de 1 an de prison.

D'autres rapaces inféodées aux cultures agricoles sont également victimes, lors de la fauche, de l'indifférence ou de l'agacement de certains agriculteurs : le busard cendré, le busard St-Martin et le busard des roseaux. La LPO constate la recrudescence de destructions intentionnelles de poussins, piétinés et écrasés à coups de pied ou tout simplement fauchés en toute connaissance de cause !

Ces actes barbares réduisent à néant les actions de préservation menées, tous les ans, depuis 30 ans (1976), par des centaines de bénévoles et des agriculteurs responsables pour permettre l'envol des jeunes.

Ces actes viennent également s'ajouter aux menaces pesant sur ces espèces et notamment sur le busard cendré dont la France, avec 5 000 couples nicheurs, abrite 50 % de la population mondiale.

Chaque année, la LPO, grâce à son réseau local et à travers sa Mission juridique, porte plainte contre ces actes délictueux qui vont à l'encontre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Cette conférence est une occasion unique de rappeler à l'ordre notre pays et tous les autres Etats européens pour qu'ils appliquent enfin le principe de tolérance zéro face à ces pratiques d'un autre âge. !

Allain Bougrain Dubourg  
Président de la LPO

### *\*BirdLife International*

*BirdLife International est une alliance mondiale d'associations pour la protection de la nature qui lutte pour la préservation des oiseaux, de leurs habitats et de la biodiversité en général, en travaillant avec les sociétés humaines pour que les ressources naturelles soient utilisées dans une perspective de durabilité. Le réseau BirdLife œuvre dans 116 pays et territoires dans le monde.*

*\*\*Les données relatives à 16 catégories différentes d'activités de destructions illégales ont été recueillies par des ONG membres de BirdLife dans 38 Etats sur les 50 signataires de la Convention de Berne, au printemps 2010 pour 27 Etats membres de l'UE et de mars à juin 2011 pour les Etats hors UE.*

### **Plus d'informations :**

Rapport téléchargeable

sur : [http://www.lpo.fr/images/Presse/cp/2011/Rapport\\_de\\_BirdLife\\_sur\\_les\\_destructions\\_illgales\\_doiseaux\\_en\\_Europe\\_en\\_Anglais.pdf](http://www.lpo.fr/images/Presse/cp/2011/Rapport_de_BirdLife_sur_les_destructions_illgales_doiseaux_en_Europe_en_Anglais.pdf)

### **Contacts**

**Claire LUX, attachée de presse LPO** 01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

**Olivier LE GALL (ortolans)** 06 08 64 48 48

**Fabienne David, Mission rapaces LPO (milan royal)** 01 53 58 58 38

**Renaud Nadal, Mission rapaces LPO (busards)** 05 65 62 61 40



Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Siège social national LPO • Fondries Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)  
Association reconnue d'utilité publique